

| CONCOURS INTERNE DE CONVERSION DU CORPS DES ADMINISTRATEURS AU CORPS DES FORMATEURS | |
|---|----------------------------|
| Nom : | Centre d'examen : |
| Prénom : | Numéro de la salle : |
| Numéro de CIN : | Date de l'examen : |
| Signature du candidat : | Nombre de pages : 04 |
| Code secret : | |

| Code Secret | Signature comité de surveillance | Signature comité de correction |
|---|----------------------------------|--------------------------------|
| | | |
| <p>Durée de l'épreuve : 30 minutes Seuil de réussite : 50% (soit 40 / 80) Notation : réponse juste = 2pts, aucune réponse = 0pt, réponse fausse = -1</p> <p>Cocher (X) la bonne réponse. Toute autre forme de réponse sera considérée nulle.</p> | | |

La gestion pédagogique

- Les calendriers, les chronogrammes et les tableaux de planification et de suivi sont des outils de :
 - Gestion pédagogique
 - Gestion administrative
 - Gestion managériale
- La gestion pédagogique est assurée par :
 - Le formateur
 - Le coordinateur technique
 - Le développeur
- Le chronogramme de formation est un tableau qui présente une organisation logique :
 - Des compétences
 - Des journées pédagogiques
 - Des évaluations
- Dans l'organisation pédagogique du centre, combien de types d'emploi du temps existe-t-il ?
 - Un
 - Deux
 - Trois

Organisation des évaluations

- Les absences sont régulièrement marquées par le personnel pédagogique à :
 - Chaque séance de formation
 - Chaque demi-journée de formation
 - Chaque jour de formation
- Sont convoqués à se présenter à la formation, tous les apprenants dont le seuil d'absence a atteint :
 - 5% de la durée totale de chaque compétence
 - 5% de la durée totale de toutes les compétences
 - 10% de la durée totale de toutes les compétences
- Sont considérés exclus des deuxièmes évaluations, les apprenants ayant cumulé des absences dépassant :
 - 10% de la durée totale de la compétence
 - 20% de la durée totale de la compétence
 - 30% de la durée totale de la compétence

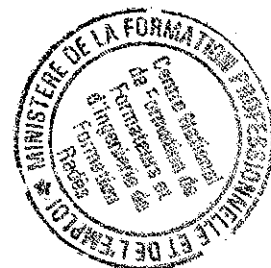


Ne rien écrire ici

8. L'apprenant est obligé de refaire toute la compétence si ses absences ont dépassé le seuil de :
- 10% de la durée totale de la compétence 20% de la durée totale de la compétence 30% de la durée totale de la compétence
9. Sera privé des premières évaluations chaque apprenant ayant été absent durant une période dépassant :
- 10% de la durée totale de la compétence 20% de la durée totale de la compétence 30% de la durée totale de la compétence
10. Le formateur doit remettre au responsable d'évaluation les résultats des examens dans un délai ne dépassant pas :
- Le lendemain de la date de passation des épreuves d'évaluation
 3 jours après la date de passation des épreuves d'évaluation
 5 jours après la date de passation des épreuves d'évaluation

Répartition de la formation centre/entreprise

11. La formation avec l'entreprise permet de tenir compte :
- Du contexte régional et sectoriel du centre Du cadre légal de la formation Du niveau social des apprenants
12. La personne chargée du suivi de l'apprenant en entreprise est appelée :
- Accompagnateur Conseiller Tuteur
13. La mise œuvre de compétences en entreprise a pour objet d'assurer :
- Les activités d'apprentissage de base de la compétence
 Les activités d'entraînement de la compétence
 Le développement d'attitudes et de comportements professionnels
14. La batterie d'outils de gestion de l'alternance comprend :
- Un plan de formation, un chronogramme et un livret de suivi
 Un plan de formation, un emploi du temps et un livret de suivi
 Un plan de formation, un chronogramme et une fiche suiveuse



Le référentiel métier-compétences du formateur

15. Le référentiel métier-compétences comporte dans ses rubriques une table de correspondance qui donne les liens entre :
- Les compétences et les données de l'analyse de situation de travail
 Les conditions d'exécution et les critères de performance
 Les compétences générales et les compétences spécifiques

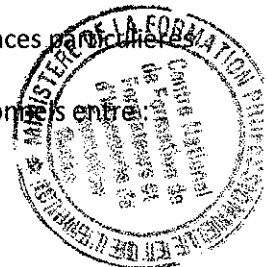
16. Le formateur est une personne chargée de :
- La formation initiale uniquement La formation continue uniquement La formation initiale et continue
17. Durant la phase de planification du module de formation, le formateur doit :
- Gérer les conflits entre le groupe Formuler les objectifs pédagogiques Assurer le soutien individuel des apprenants
18. Pour un formateur, animer une séquence de formation, c'est entre autres :
- Dispenser le contenu de formation
 Evaluer les activités pédagogiques lors des réunions de suivi et du conseil pédagogique
 Collaborer techniquement et pédagogiquement avec les tuteurs des entreprises
19. Le formateur fait preuve de ses compétences spécifiques liées à son métier quand il :
- S'approprie les approches psychopédagogiques Développe le potentiel créatif de ses apprenants Assure le suivi des apprenants en entreprise

20. L'apprentissage des adultes constitue :
- L'andragogie L'anthropologie La docimologie

Appropriation du programme de formation

21. L'évaluation formative est effectuée :
- Au début de l'apprentissage Tout au long de l'apprentissage A la fin de l'apprentissage
22. De façon générale, chaque module d'un programme de formation est constitué :
- D'un cours De deux cours De plusieurs cours
23. Lorsque l'objectif est défini en termes de situation :
- L'évaluation porte sur le résultat attendu L'évaluation porte sur la participation de l'apprenant Les produits et les résultats sont les mêmes pour tous les apprenants
24. L'objectif défini en termes de comportement comprend cinq composantes dont :
- Une (01) donne une vue d'ensemble de cet objectif et quatre (04) permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif
 Deux (02) donnent une vue d'ensemble de cet objectif et trois (03) permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif
 Trois (03) donnent une vue d'ensemble de cet objectif et deux (02) permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif
25. A chaque élément de compétence correspond :
- Un comportement attendu Des conditions d'évaluation Des critères particuliers de performance
26. Les critères généraux de performance accompagnent :
- La compétence Les précisions Les critères particuliers de performance
27. Pour un objectif opérationnel de situation, chaque phase du plan de mise en situation est accompagnée :
- De critères de performance De critères de participation De résultats attendus
28. L'axe horizontal de la matrice des objets de formation se rapporte :
- Aux compétences générales A la maîtrise du métier Aux compétences particulières

29. Dans la matrice des objets de formation, le triangle vide (Δ) indique l'existence de liens fonctionnels entre :



- La maîtrise du métier et le processus de travail La maîtrise du métier et la formation fondamentale La formation fondamentale et le processus de travail

30. Pour atteindre les objectifs visés, le formateur utilise le guide pédagogique à titre :

- Obligatoire Indicatif Exceptionnel

31. Dans le guide pédagogique, la rubrique « présentation » donne un aperçu sur :

- Les activités d'enseignement et les activités d'apprentissage
 Les précisions sur le comportement attendu et les contenus associés
 La place du module dans la séquence d'enseignement proposée dans le logigramme

32. Dans un guide d'évaluation, on trouve :

- Le tableau d'analyse de la compétence Le tableau d'analyse du programme Le tableau d'analyse de la performance

Elaboration des plans de déroulement des modules et des épreuves d'évaluation

33. Pour chaque compétence à sa charge, le formateur doit pouvoir présenter :

- Un plan de déroulement de module et un tableau d'analyse du programme
 Un guide pédagogique et une épreuve d'évaluation du module
 Un plan de déroulement de module et une épreuve d'évaluation du module

34. Lors de l'acquisition d'une compétence, l'exercice de la tâche ou de l'activité liée à la profession correspond à la phase :

- D'apprentissage de base D'intégration-entraînement De transfert

35. La taxonomie de Bloom comprend :

- 5 niveaux de savoir 6 niveaux de savoir 7 niveaux de savoir

36. D'après la taxonomie de Bloom « Utiliser les connaissances acquises » est du niveau de :

- L'application La synthèse L'évaluation

37. Le tableau de planification de la compétence donne des indications sur :

- La position de la compétence dans le programme
 Les activités d'enseignement et d'apprentissage pour chaque objectif pédagogique
 Les objectifs pédagogiques et leurs ordres d'apprentissage

38. Le plan de déroulement de module se base sur le document suivant :

- La fiche module Le tableau de planification de la compétence Le tableau d'analyse de la compétence

39. La fiche module est un document destiné :

- Au formateur Au coordinateur technique A l'apprenant

40. L'épreuve de connaissances pratiques porte sur :

- L'évaluation des savoirs L'évaluation d'un processus L'évaluation d'un produit

